Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8970204
Centre d'intérêt: 160

Ristic, Benedykta.

Comparaison de la dépense par élève dans les commissions scolaires et dans les établissements d'enseignement privés en 1985-1986 / Benedykta Ristic ; [pour la] Direction des études économiques et démographiques. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1988.
ii, 56 p. ; 28 cm. -- (Etudes et analyses / Ministère de l'éducation du Québec. Direction générale de la recherche et du développement)

Code: 28-1972 ; S889-1063

ISBN 2-550-14647-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction des études économiques et démographiques * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

---

Descripteur(s): Coût par étudiant * Transport scolaire * Clientèle * Adaptation scolaire * Services aux étudiants * Enseignement public * Enseignement privé * Statistiques * Préscolaire (Ordre d'enseignement) * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Dette

L'étude montre que les commissions scolaires dépensaient, en 1985-1986, 4603 $ par élève alors que les établissements privés subventionnés dépensaient 3748 $. Le service de la dette plus élevé de 321 $ par élève dans les commissions scolaires s'explique principalement par un mode de financement des immobilisations centré sur les emprunts. Au chapitre du transport scolaire, la dépense supplémentaire de 269 $ des commissions scolaires résulte d'une différence des services offerts. Le coût supplémentaire de 269 $ des activités d'enseignement et de soutien s'explique en partie par la composition de la clientèle. L'étude explique en détail les causes de cet écart des coûts. Enfin, les établissements privés dépensent 4 $ de plus pour les activités auxiliaires et communautaires que les établissements du réseau public.

Type de document: r

EDUQ
9970204

Recherche et développement

ÉTUDES ET ANALYSES

Québec

La Collection "Études et Analyses"

Responsable de la recherche institutionnelle, et chargée de proposer des orientations pour le développement du système éducatif et des services qu'il offre, la Direction générale de la recherche et du développement diffuse annuellement quantité de textes destinés à des publics variés.

Afin de permettre une meilleure identification de ses productions et de leur portée, la Direction générale utilise trois collections:

- o **Notes et Documents**
- o **Etudes et Analyses**
- o **Statistiques**

La présente collection "Études et Analyses" regroupe les résultats des travaux de la Direction générale qui s'appuient sur une démarche de recherche et respectent les exigences d'une analyse rigoureuse et systématique.

Ministère de l'Éducation

Direction générale de la recherche et du développement

COMPARAISON DE LA DÉPENSE PAR ÉLÈVE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS EN 1985-1986

31 août 1988

Benedykta Ristic
Direction des études économiques et démographiques

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14647-6

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des annexes	ii
SOMMAIRE	
INTRODUCTION	1
1. Dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés en 1985-1986	
1.1 Ensemble des ordres d'enseignement	3
1.2 Enseignement préscolaire et primaire	6
1.3 Enseignement secondaire	8
2. Analyse des écarts entre la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés pour l'enseignement et le soutien en 1985-1986	
2.1 Présentation générale	11
2.2 Services à l'enfance en difficulté (EDAA)	13
2.3 Coût par élève des enseignants	17
2.4 Contribution de la composition de la clientèle	23
CONCLUSION	26

LISTE DES ANNEXES

		Page
Annexe 1:	Financement des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés en 1985-1986	28
Annexe 2:	Écoles de la communauté ethnique juive.....	31
Annexe 3:	Estimation des dépenses pour les services aux EDAA des commissions scolaires, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986	33
Annexe 4:	Estimation de la contribution des facteurs explicatifs d'un écart entre deux variables données	39
Annexe 5:	Estimation du coût des enseignants en enseignement public et privé, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986	42
Annexe 6:	Estimation de la dépense par élève pour les autres personnels et les autres coûts des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986	53

SOMMAIRE

En 1985-1986 les commissions scolaires dépensaient en moyenne 4 603 $ par élève, tandis que les établissements privés subventionnés dépensaient 3 748 $. Les commissions scolaires dépensaient 355 $ par élève de plus que les établissements privés. Au tableau A, nous avons réparti cet écart en ses principales composantes:

Tableau A: Répartition de l'écart entre la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements privés, selon l'activité, en 1985-1986

Activités	$
Service de la dette	+321
Transport scolaire	+269
Activités auxiliaires et communautaires	- 4
Activités d'enseignement et de soutien	+269
Total	855

La dépense supplémentaire de 321 $ par élève que font les commissions scolaires au titre du **service de la dette** s'explique principalement par le mode de financement des immobilisations, centré sur les emprunts. La dépense supplémentaire des commissions scolaires pour le **transport scolaire** résulte d'une différence dans les services offerts; en effet, le transport scolaire est nettement plus répandu au public qu'au privé.

Mais notre étude s'intéresse surtout à l'écart dans les dépenses pour **les activités d'enseignement et de soutien.** L'écart de 269 $ y résulte de dépenses de 3 875 $ par élève dans les commissions scolaires et de 3 606 $ dans les établissements privés. Cela représente une dépense supplémentaire de 7,5 p. 100 dans les commissions scolaires.

Les clientèles desservies par le secteur public et le secteur privé sont assez différentes. Les établissements privés desservent surtout des élèves du secondaire à l'enseignement ordinaire, tandis que les commissions scolaires ont une clientèle importante à l'enseignement primaire. Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, de même que les élèves de l'enseignement professionnel, sont relativement plus nombreux dans les commissions scolaires.

La forte présence de l'EDAA au public explique les deux tiers de l'écart (192 $ sur 269 $) de la dépense par élève pour les activités d'enseignement et de soutien. Mais les **autres différences dans la composition des clientèles** (l'importance de l'enseignement primaire, secondaire et de la formation professionnelle) jouent en sens contraire pour un montant de 31 $.

C'est donc dire qu'au total, les différences dans la composition des clientèles expliquent 161 $ sur 269 $. **Si on avait une composition de clientèle comparable, l'écart entre la dépense par élève pour l'enseignement et le soutien, du secteur public par rapport au privé, aurait été de 108 $ au lieu de 269 $.**

Il a été possible de pousser l'analyse plus loin pour une partie de ces 269 $. La présence de l'EDAA particulièrement forte au public explique, disions-nous, 192 $. Une fois cette correction faite, l'écart des dépenses par élève (excluant l'EDAA) pour l'enseignement et le soutien est de 77 $.

Nous avons décomposé ces 77 $. Le coût par élève des enseignants explique un écart de 134 $. Mais en ce qui concerne les autres personnels et les autres coûts, les commissions scolaires dépensent **57 $ par élève de moins** que les établissements d'enseignement privés.

Quant à l'écart de 134 $, un montant de 84 $ est attribuable au rapport élèves-enseignant, moins élevé dans les commissions scolaires que dans les établissements privés. Le reste, soit un montant de 50 $ par élève, s'explique par la masse salariale par enseignant, qui est plus élevée dans les commissions scolaires.

L'étude qui suit présente des résultats nettement plus détaillés, en ventilant notamment selon l'ordre d'enseignement. On y constate que la dépense par élève à l'enseignement primaire est pratiquement la même au public et au privé. Cela s'explique en bonne partie par la présence des écoles privées de la communautés juive, où la dépense par élève est assez forte. La différence des dépenses par élève entre les commissions scolaires et les établissements privés est concentrée à l'enseignement secondaire.

INTRODUCTION

Le but de cette étude est de comparer les coûts par élève à l'enseignement public, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, aux coûts correspondants du secteur privé ainsi que d'analyser les écarts observés.

La comparaison des coûts de l'enseignement privé et de l'enseignement public est très complexe. Cette complexité repose sur de nombreuses différences entre les deux systèmes dans les domaines tels que la composition de la population scolaire, les services offerts, le financement des immobilisations. De plus, l'information existante est restreinte et peu comparable.

Pour contourner ces difficultés, nous effectuons des ajustements et des estimations des données.

Dans le cadre de ce projet, nous avons déjà produit deux documents de travail[1]. Le premier présentait la méthode d'estimation des coûts par élève à l'enseignement public, selon l'ordre d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) et le type de formation (générale et professionnelle) en 1985-1986. Le second rapport fournissait les informations correspondantes sur l'enseignement privé.

Le calcul des coûts par élève à l'enseignement public est basé principalement sur **les dépenses des commissions scolaires** présentées selon le Système d'information financière (SIF). L'estimation

---

1 Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DERD, 1988 et **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DERD, 1988.

des coûts par élève à l'enseignement privé est fondée sur les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privés subventionnés (déclarés d'intérêt public (DIP) ou reconnus aux fins de subventions (RFS), à l'exception des établissements spécialisés en enseignement aux enfants en difficulté (EDAA)). L'essentiel des informations vient du Système d'information financière par activité de l'enseignement privé (SIFAEP).

Dans la première section du document, nous étudions la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés globalement ainsi que selon l'ordre d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) et le type de formation (générale et professionnelle). Les principales activités étudiées sont l'enseignement et le soutien, le transport scolaire et le service de la dette.

La deuxième section est consacrée à l'analyse des écarts entre la dépense par élève dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé relativement à l'activité d'enseignement et de soutien.

Les éléments globaux du financement de l'enseignement public et privé, soit les revenus et les dépenses, sont présentés dans l'annexe 1.

Les annexes 2 à 6 fournissent les sources des données, les méthodes d'estimation et des informations supplémentaires concernant certains sujets tels que les écoles de la communauté ethnique juive ou les services à l'enfance en difficulté (EDAA).

1. DÉPENSE PAR ÉLÈVE DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS EN 1985-1986

1.1 ENSEMBLE DES ORDRES D'ENSEIGNEMENT

En 1985-1986, les commissions scolaires dépensent environ 4 603 $ par élève, tandis que les établissements d'enseignement privés dépensent 3 748 $. Cela représente 855 $ par élève de plus que l'enseignement privé. En termes relatifs, la dépense par élève des commissions scolaires est de 22,8 p. 100 plus élevée que celle des établissements d'enseignement privés.

Cet écart s'explique en grande partie par la dépense pour le service de la dette (37,5 p. 100) et pour le transport scolaire (31,5 p. 100). La différence entre les dépenses et les revenus des activités auxiliaires et communautaires par élève est légèrement moins élevée dans l'enseignement public que privé. Elle est de 4 $ par élève et ne représente que 0,5 p. 100 de l'écart. La part de l'écart attribuable strictement aux activités d'enseignement et de soutien est de 31,5 p. 100 (269 $ par élève).

Il faut remarquer que la dépense pour le service de la dette est beaucoup plus élevée dans les commissions scolaires que dans les établissements d'enseignement privé et reflète un mode de financement des immobilisations qui est particulier à l'enseignement public. En fait, les commissions scolaires financent généralement les immobilisations par emprunts à long terme. Par contre, la plupart des immobilisations des établissements d'enseignement privé sont financées à même les revenus courants. Ces revenus proviennent des communautés religieuses, des individus, des corporations et des gouvernements.

Quant à l'écart entre la dépense pour le transport scolaire des élèves des deux réseaux, il est attribuable à l'étendue du service offert par les commissions scolaires qui est peu comparable à celui de l'enseignement privé.

Si nous excluons le service de la dette, le transport scolaire ainsi que les activités auxiliaires et communautaires, il reste alors l'activité de l'enseignement et du soutien. Celle-ci constitue l'activité principale, et somme toute comparable, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés. Il nous semble donc important d'approfondir l'analyse de la dépense par élève pour cette activité qui contribue respectivement pour 84,2 p. 100 et 96,2 p. 100 dans les commissions scolaires et les établissements privés.

Pour l'enseignement et le soutien, les commissions scolaires dépensent 3 875 $ par élève pendant que les établissements d'enseignement privés dépensent 3 606 $. L'écart est donc de 269 $ par élève, soit de 7,5 p. 100.

La dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, selon les principales activités, est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1: Dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, selon les principales activités, 1985-1986

Activités	Dépense par élève[1]		Écarts	
	CS	EEP	$	%
1- Enseignement et soutien	3 875	3 606	269	7,5
2- Activités auxiliaires et communautaires (déficit)[2]	23	27	(4)	(14,8)
3- Transport scolaire	312	43	269	625,6
4- Service de la dette	393	72	321	445,8
5- Total	4 603	3 748	855	22,8

Sources: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988 et **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988.

CS: commissions scolaires.

EEP: établissements d'enseignement privés.

1 À la maternelle 5 ans, il s'agit de l'élève "normalisé". Il équivaut à deux élèves qui passent une demi-journée à l'école.

2 Il s'agit de la différence entre les dépenses et les revenus de ces activités.

1.2 ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

À l'enseignement préscolaire et primaire, les commissions scolaires dépensent 3 576 $ par élève[1] pendant que les établissements d'enseignement privés dépensent 3 588 $. **Cela veut dire que le réseau public dépense 12 $ par élève (0,3 p. 100) de moins que le réseau privé.**

Si nous analysons l'écart entre la dépense par élève à l'enseignement préscolaire et primaire public et privé par activité, nous constatons alors que les commissions scolaires dépensent beaucoup plus pour le service de la dette, mais moins pour le transport scolaire et pour les activités auxiliaires et communautaires. Les écarts respectifs sont de 300 $ par élève, 63 $ par élève et 40 $ par élève.

La dépense des commissions scolaires par élève pour l'enseignement et le soutien à l'enseignement préscolaire et primaire est de 3 229 $ par élève, alors qu'à l'enseignement privé elle atteint 3 438 dollars. Les commissions scolaires y dépensent donc 209 $ (6,1 p. 100) de moins que les établissements d'enseignement privés.

Il faut remarquer ici une importante présence des écoles de la communauté ethnique juive qui présentent une dépense moyenne significativement supérieure à celle des autres établissements. La contribution de ces écoles au coût par élève à l'enseignement préscolaire et primaire privé est de 966 $ par élève (28,2 p. 100). Si on l'excluait, alors la dépense par élève des commissions scolaires, dépasserait celle des établissements d'enseignement privés de 757 $ (30,6 p. 100).

La dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés à la maternelle et au primaire, selon les principales activités, est présentée dans le tableau 2.

---

[1] À la maternelle 5 ans, il s'agit de l'élève "normalisé". Il équivaut à deux élèves qui passent une demi-journée à l'école.

Tableau 2: Dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, à la maternelle 5 ans et au primaire, 1985-1986

Activités	Ordre d'enseignement	Dépense par élève[1]		Écarts	
		CS	EEP	$	%
1- Enseignement et soutien		3 229	3 438	(209)	(6,1)
	Maternelle 5 ans	3 236	3 438	(202)	(5,9)
	Primaire	3 229	3 438	(209)	(6,1)
2- Activités auxiliaires et communautaires (déficit)		3	43	(40)	(93,0)
	Maternelle 5 ans	3	43	(40)	(93,0)
	Primaire	3	43	(40)	(93,0)
3- Transport scolaire		16	79	(63)	(79,7)
	Maternelle 5 ans	16	79	(63)	(79,7)
	Primaire	16	79	(63)	(79,7)
4- Service de la dette		328	28	300	1 071,4
	Maternelle 5 ans	328	28	300	1 071,4
	Primaire	328	28	300	1 071,4
5- Total		3 576	3 588	(12)	(0,3)
	Maternelle 5 ans	3 583	3 583	(5)	(0,1)
	Primaire	3 576	3 588	(12)	(0,3)

Sources: Benedykta Ristic: **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988 et **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988

CS: commissions scolaires.
EEP: établissements d'enseignement privés.

1 À la maternelle 5 ans, il s'agit de l'élève "normalisé". Il équivaut à deux élèves qui passent une demi-journée à l'école.

1.3 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

À l'enseignement secondaire, les commissions scolaires dépensent 6 131 $ par élève, tandis que les établissements d'enseignement privés dépensent 3 776 $. Les commissions scolaires dépensent donc 2 355 $ (62,4 p. 100) par élève de plus que les établissements de l'enseignement privé. Au secondaire général cet écart est de 2 219 $ (59,1 p. 100) et au secondaire professionnel, il est de 2 321 $ (47,3 p. 100).

Une part importante de ces écarts est attribuable au service de la dette, au transport scolaire et, dans une moindre mesure, aux activités auxiliaires et communautaires. Au secondaire général et professionnel, ces écarts sont respectivement de 409 $ et 412 $ pour le service de la dette, de 711 $ et 745 $ pour le transport scolaire et de 28 $ et 7 $ pour les activités auxiliaires et communautaires.

Si l'on restreint l'analyse aux dépenses pour l'enseignement et le soutien, l'écart est alors réduit de plus que la moitié. Les commissions scolaires y dépensent 4 841 $ par élève, soit 1 207 $ (33,2 p. 100) de plus que les établissements d'enseignement privés.

On constate que les commissions scolaires dépensent pour l'enseignement et le soutien en formation générale 1 071 $ (29,6 p. 100) de plus par élève et en formation professionnelle, 1 157 $ (24,2 p. 100) de plus par élève que les établissements d'enseignement privés.

Il est à signaler qu'en 1985-1986 les dépenses pour les services aux enfants en difficulté (EDAA) au secondaire sont toutes rapportées à l'enseignement général.

Il faut remarquer aussi que par rapport aux établissements d'enseignement privés, dans la formation professionnelle, les commissions scolaires offrent une gamme beaucoup plus étendue d'options y compris les options les plus coûteuses. La formation professionnelle des établissements d'enseignement privés se limite à l'enseignement du secrétariat et des techniques de bureau.

La dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, au secondaire général et professionnel, selon les principales activités, est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3: Dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, au secondaire général et professionnel, 1985-1986

Activités	Ordre d'enseignement	Dépense par élève		Écarts	
		CS	EEP	$	%
1- Enseignement et soutien	Secondaire	4 841	3 634	1 207	33,2*
	Général	4 685	3 614	1 071	29,6
	Professionnel	5 939	4 782	1 157	24,2
2- Activités auxiliaires et communautaires (déficit)	Secondaire	52	25	27	108,0
	Général	52	24	28	116,7
	Professionnel	52	45	7	15,6
3- Transport scolaire	Secondaire	749	37	712	1 924,3
	Général	749	38	711	1 871,1
	Professionnel	749	4	745	18 625,0
4- Service de la dette	Secondaire	489	80	409	511,1
	Général	489	80	409	511,3
	Professionnel	489	77	412	535,1
5- Total	Secondaire	6 131	3 776	2 355	62,4*
	Général	5 975	3 756	2 219	59,1
	Professionnel	7 229	4 908	2 321	47,3

Sources: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988 et **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** Rapport d'étape, MEQ, DGRD, DEED, 1988.

CS: commissions scolaires.

EEP: établissements d'enseignement privés.

* Cet écart résulte non seulement des écarts de dépenses au général et au professionnel mais aussi de la différence dans la composition des clientèles entre le public et le privé.

2. ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LA DÉPENSE PAR ÉLÈVE DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS EN 1985-1986

2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le premier chapitre de ce rapport, nous avons expliqué certaines dépenses par élève par les différences dans le mode de financement des immobilisations (le service de la dette) et dans l'étendue des services offerts par des commissions scolaires par rapport aux établissements d'enseignement privés (le transport scolaire, les activités auxiliaires et communautaires). Dans ce chapitre nous nous concentrons sur l'activité d'enseignement et de soutien.

D'abord, nous étudions les écarts entre la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés en relation avec les différences dans leurs effectifs scolaires et les services qui s'y rattachent. Nous étudions alors l'impact des services à l'enfance en difficulté (EDAA) sur la dépense par élève des commissions scolaires.

Ensuite, nous comparons la dépense par élève des commissions scolaires excluant les services à l'enfance en difficulté (EDAA) avec la dépense par élève en enseignement privé. Les écarts entre ces dépenses sont alors étudiés en fonction du coût par élève des enseignants, des autres personnels et des autres coûts.

Aux fins de l'analyse du coût par élève des enseignants, nous utilisons deux indicateurs: **le rapport élèves-enseignant et la masse salariale par enseignant.**

En ce qui concerne les autres personnels et autres coûts, nous ne pouvons pas effectuer d'analyses similaires en raison du manque d'informations suffisantes permettant d'estimer les dépenses dans ce domaine pour les établissements d'enseignement privés.

Cette section se termine par une estimation de l'impact des différences dans la composition de la population scolaire selon l'ordre d'enseignement et le type de formation sur la dépense par élève des établissements d'enseignement privés en 1985-1986.

2.2 SERVICES À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (EDAA)

En 1985-1986, les commissions scolaires dénombrent 108 908 élèves en difficulté (EDAA), ce qui représente environ 11,0 p. 100 de leur population scolaire. Les services rendus à cette clientèle sont plus coûteux et contribuent à augmenter la dépense par élève des commissions scolaires, ce qui explique une partie de l'écart par rapport aux établissements d'enseignement privés.

Pour étudier la contribution des services d'enseignement et d'adaptation scolaire des EDAA à la dépense par élève dans les commissions scolaires, nous avons adopté une hypothèse voulant que par rapport aux autres élèves, seules les dépenses d'enseignement et de soutien sont différentes pour les EDAA. Cela veut dire que nous considérons que les dépenses pour le service de la dette, pour le transport scolaire et pour les activités auxiliaires et communautaires sont identiques pour tous les élèves.

Le Système d'information financière des commissions scolaires (SIF) fournit des informations sur les dépenses d'enseignement (et d'adaptation scolaire) des EDAA en classes spéciales. Pour estimer les dépenses d'enseignement des EDAA intégrés dans les classes ordinaires, nous nous sommes basés sur le rapport entre le nombre de postes d'enseignants attribués aux enfants en difficulté et celui prévu pour les autres élèves.

La dépense pour le soutien à l'enseignement des EDAA a été calculée au prorata du nombre total des élèves.

La contribution des dépenses pour l'enseignement, l'adaptation scolaire et le soutien des enfants en difficulté a la dépense par élève des commissions scolaires en 1985-1986 est présentée dans le tableau 4.

Tableau 4: Dépense d'enseignement, d'adaptation scolaire et de soutien aux enfants en difficulté (EDAA), selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Dépense d'enseignement et de soutien des CS par élève[1]		
	incluant les EDAA	excluant les EDAA	Écart
Préscolaire et primaire	3 229	3 062	167
Maternelle 5 ans	3 236	3 180	56
Primaire	3 229	3 051	178
Secondaire	4 841	4 598	243
Général	4 685	4 382	303
Professionnel	5 939	5 939	0
Total	3 875	3 683	192

Sources: **Rapports financiers annuels des commissions scolaires pour 1985-1986.**
Estimation de la DEED, DGRD, MEQ.
Annexe 2.

CS: commissions scolaires.

1 À la maternelle 5 ans, il s'agit de l'élève "normalisé". Il équivaut à deux élèves qui passent une demi-journée à l'école.

Ce tableau montre que **les services d'enseignement et d'adaptation scolaire des EDAA contribuent à la dépense par élève des commissions scolaires d'un montant de 192 $.** À l'enseignement primaire, cette contribution est de 167 $ par élève et au secondaire, de 243 $ par élève.

Il faut remarquer qu'en 1985-1986, toutes les dépenses pour les services aux EDAA à l'enseignement secondaire ont été comptabilisées en formation générale. Cela explique le fait qu'au secondaire général la contribution des services aux EDAA à la dépense par élève atteint 303 $ et qu'elle est nulle au secondaire professionnel.

Le tableau 5 montre que si on excluait les services aux EDAA, les commissions scolaires dépenseraient alors pour l'enseignement et le soutien en moyenne 3 683 $ par élève, soit 77 $ de plus que les établissements d'enseignement privés.

Tableau 5: Dépense par élève* pour l'enseignement et le soutien des commissions scolaires (excluant les EDAA) et des établissements d'enseignement privés, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	CS excluant EDAA	Établissements d'enseignement privés	Écart
Préscolaire et primaire	3 062	3 438	(376)
Maternelle 5 ans	3 180	3 438	(258)
Primaire	3 051	3 438	(387)
Secondaire	4 598	3 614	984
Général	4 382	3 634	748
Professionnel	5 939	4 782	1 157
Total	3 683	3 606	77

Sources: Tableaux 1, 2, 3 et 4.

CS: commissions scolaires.

* L'effectif scolaire normalisé est calculé en divisant l'effectif de la maternelle 5 ans par deux. Les autres ordres d'enseignement sont pris en compte en totalité.

Il faut remarquer que pendant que dans l'ensemble, les commissions scolaires dépenseraient 77 $ de plus que les établissements d'enseignement privés, à l'enseignement primaire elles dépenseraient 376 $ de moins, tandis qu'au secondaire elles dépenseraient 984 $ de plus.

La contribution de la formation professionnelle à la dépense des commissions scolaires par élève est incluse dans l'enseignement secondaire. À l'intérieur de cet ordre d'enseignement, la formation professionnelle contribue à augmenter la dépense par élève par rapport au secondaire général de 216 $ (4 598 $ moins 4 382 $).

Dans les pages qui suivent, nous analysons l'écart entre les réseaux public et privé dans la dépense par élève pour l'enseignement et le soutien, après l'exclusion des services aux EDAA des commissions scolaires. Ces dépenses seront analysées en fonction des facteurs explicatifs tels que le coût par élève des enseignants, des autres personnels et des autres coûts.

2.3 COÛT PAR ÉLÈVE DES ENSEIGNANTS

Pour comparer la dépense par élève en masse salariale du personnel enseignant des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés ainsi que pour déterminer la contribution des principaux facteurs explicatifs de l'écart entre le coût moyen des enseignants dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé, nous allons étudier le nombre moyen d'élèves par enseignant et la masse salariale par enseignant.

Il n'est pas possible d'obtenir du système d'information financière des établissements d'enseignement privés des données sur la masse salariale des enseignants ni des données sur le personnel enseignant.

Afin de pouvoir disposer de masses salariales comparables, il a fallu estimer pour les établissements d'enseignement privés et calculer pour les commissions scolaires les effectifs enseignants et les masses salariales des enseignants. La masse salariale par enseignant est alors obtenue par la division de la masse salariale des enseignants par l'effectif enseignant.

Dans notre étude, la masse salariale des enseignants des commissions scolaires comprend la rémunération et les avantages sociaux des enseignants inscrits aux activités d'enseignement et d'adaptation scolaire du Système d'information financière (SIF). La masse salariale des enseignants des établissements d'enseignement privés comprend les salaires et les avantages sociaux du personnel enseignant inclus dans l'activité de l'enseignement du Système d'information financière par activité de l'enseignement privé (SIFAEP).

Les données sur le personnel enseignant des commissions scolaires ont été estimées à partir des informations compilées dans le système PERCOS. Le personnel enseignant des établissements d'enseignement privés a été estimé à partir de deux sources d'information, soit le document administratif intitulé "Personnel 1985-1986; Établissements privés"[1] et la publication "Annuaire 1986-1987" de l'Association des institutions d'enseignement secondaire[2].

Compte tenu du concept de masse salariale retenu, la dépense par élève en masse salariale du personnel enseignant est égale au produit de **la masse salariale par enseignant** et du **rapport enseignant-élèves**[3].

---

1 Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement privé, code: 8485-04, 48-4006.

2 **Annuaire 1986-1987.** AIES, Association des institutions d'enseignement secondaire, 1986, 154 pages.

3 Sous-forme d'identité:

$$\frac{MS}{ES} = \frac{MS}{EE} \times \frac{EE}{ES}$$

où

MS = la masse salariale du personnel enseignant
ES = l'effectif scolaire
EE = l'effectif enseignant
MS/ES = la dépense par élève en masse salariale
MS/EE = la masse salariale par enseignant
EE/ES = le rapport enseignant-élèves

N.B.: Pour des raisons de commodité les rapports sont exprimés dans l'analyse qui suit en termes d'élèves par enseignant.

Cette identité sera utilisée pour expliquer la différence entre les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés dans la dépense par élève en masse salariale du personnel enseignant[1].

Les tableaux 6 et 7 présentent les données sur l'effectif scolaire, le nombre d'enseignants, la masse salariale par enseignant, le rapport élèves-enseignant ainsi que le coût par élève des enseignants des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés en 1985-1986.

---

1 Voir l'annexe 4.

Tableau 6: Masse salariale par enseignant, rapport élèves par enseignant et coût par élève des enseignants des commissions scolaires* et des établissements d'enseignement privés, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Masse salariale par enseignant			Rapport élèves par enseignant			Coût par élève des enseignants		
	CS	EEP	Écart	CS	EEP	Écart	CS	EEP	Écart
Préscolaire et primaire	36 270	34 305	1 965	20,1	19,0	(1,1)	1 804	1 806	(2)
Maternelle 5 ans	32 321			16,6			1 935	1 806	129
Primaire	36 650			20,6			1 788	1 806	(18)
Secondaire	40 048	37 502	2 546	16,6	19,3	(2,7)	2 412	1 988	469
Général	41 026	37 669	3 357	18,8	19,5	(0,7)	2 182	1 936	246
Professionnel	35 749	30 325	5 424	9,9	14,8	(4,9)	3 611	2 048	1 563
Total	37 974	37 038	936	18,5	19,3	(0,8)	2 053	1 919	134

Sources: Voir l'annexe 5.

CS: commissions scolaires.

EEP: établissements d'enseignement privés.

* Excluant les EDAA.

Tableau 7: Effectif scolaire et nombre d'enseignants des commissions scolaires[1] et des établissements d'enseignement privés, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Effectif scolaire normalisé[2]				Enseignants	
	Commissions scolaires		Établissements d'enseignement privés		Commissions scolaires	Établissements d'enseignement privés
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre
Préscolaire et primaire	525 015	59,4	11 188	14,3	26 056	589
Maternelle 5 ans	44 972	5,1	410	0,5	2 715	
Primaire	480 043	54,3	10 778	13,8	23 341	
Secondaire	359 235	40,6	67 238	85,7	21 621	3 475
Général	309 421	35,0	66 068	84,2	16 737	3 396
Professionnel	49 814	5,6	1 170	1,5	4 884	79
Total	884 250	100,0	78 426	100,0	47 677	4 064

Sources: Voir l'annexe 5.

CS: commissions scolaires

EEP: établissements d'enseignement privés.

1 Excluant les EDAA.

2 L'effectif scolaire normalisé est calculé en divisant l'effectif de la maternelle 5 ans et par deux. Les autres ordres d'enseignement sont pris en compte en totalité.

En 1985-1986, le coût par élève des enseignants est de 134 $ plus élevé dans les commissions scolaires que dans les établissements d'enseignement privé. On estime que la différence dans le rapport élèves-enseignant explique 62,7 p. 100 de cet écart (84 $ par élève) et la différence entre la masse salariale par enseignant explique le reste (37,3 p. 100, soit 50 $ par élève).

Si on analyse le coût par élève des enseignants selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, on constate alors qu'à l'enseignement primaire il est de 2 $ inférieur dans les commissions scolaires, tandis qu'à l'enseignement secondaire il est supérieur de 469 $.

Au primaire, la masse salariale par enseignant explique un écart de 101 $, alors que le rapport élèves-enseignant contribue à baisser cet écart de 103 $.

Au secondaire, l'écart de 469 $ entre les coûts par élève des enseignants s'explique à 69,7 p. 100 (327 $ par élève) par le nombre d'élèves moins élevé par enseignant dans les commissions scolaires par rapport aux établissements d'enseignement privés. Le reste, soit 30,3 p. 100 ou 142 $ par élève, est attribuable à la différence dans la masse salariale par enseignant.

Au secondaire général, l'écart est de 246 $ par élève. La masse salariale par enseignant explique 71,1 p. 100 de cet écart (175 $ par élève) et le rapport élèves-enseignant explique 28,9 p. 100 (71 $ par élève).

Au secondaire professionnel, l'écart atteint 1 563 $ par élève. Environ 70,1 p. 100 de cet écart (1 106 $ par élève) s'explique par le rapport élèves-enseignant et 29,2. 100 (457 $ par élève), par la différence dans la masse salariale par enseignant.

2.4 CONTRIBUTION DE LA COMPOSITION DE LA POPULATION SCOLAIRE

En 1985-1986, dans les commissions scolaires, les élèves de l'enseignement préscolaire et primaire constituent la majeure partie de la population scolaire, soit 59,4 p. 100. Celle du secondaire représente 40,6 p. 100, dont 5,6 p. 100 correspond à la formation professionnelle.

Dans les établissements d'enseignement privés, l'effectif scolaire du préscolaire et du primaire est beaucoup moins important et ne représente que 14,3 p. 100 de la population scolaire, alors, les élèves de l'enseignement secondaire en représentent 35,7 p. 100. La formation professionnelle ne conserne que 1,5 p. 100 de l'effectif scolaire.

La composition de l'effectif scolaire des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés est présentée dans le tableau 8.

Tableau 8: Effectif scolaire* des commissions scolaires (excluant les EDAA) et des établissements d'enseignement privés, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Commissions scolaires (excluant les EDAA)		Établissements d'enseignement privés	
	Nombre	%	Nombre	%
Préscolaire et primaire	525 015	59,4	11 188	14,3
Maternelle 5 ans	44 972	5,1	410	0,5
Primaire	480 043	54,3	10 778	13,8
Secondaire	359 235	40,6	67 238	85,7
Général	309 421	35,0	66 068	84,2
Professionnel	49 814	5,6	1 170	1,5
Total	884 250	100,0	78 426	100,0

Sources: **Effectif scolaire 1985-1986 reconnu par le MEQ pour les fins de financement**, 30 juin 1986, MEQ, DGGFRM.

Statistiques financières 1985-1986, DGEP, MEQ.
Données supplémentaires, MEQ, DGEP.

* L'effectif scolaire "normalisé" est calculé en divisant l'effectif de la maternelle 5 ans par deux. Les autres ordres d'enseignement sont pris en compte en totalité.

Le coût par élève varie selon l'ordre d'enseignement et le type de formation et il contribue à la dépense moyenne par élève. Cette contribution dépend aussi du poids de chaque ordre d'enseignement et du type de formation dans l'effectif scolaire.

Pour évaluer l'impact des différences dans la composition de l'effectif scolaire sur l'écart entre la dépense par élève des réseaux public et privé, nous avons effectué une simulation en attribuant aux établissements d'enseignement privés la composition de l'effectif des commissions scolaires.

Les données nécessaires à cette simulation sont présentées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Estimation de l'effet des différences dans la composition de l'effectif scolaire sur l'écart entre la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés pour l'enseignement et le soutien, 1985-1986.

Ordre d'enseignement et type de formation	Poids de l'effectif scolaire des CS (excluant les EDAA)	Dépense par élève des EEP pour l'enseignement et le soutien	Contribution à la dépense simulée	Effet de composition de la clientèle
	%	$	$	$
Préscolaire et primaire	59,4	3 438		
Maternelle 5 ans	5,1	3 438	175	
Primaire	54,3	3 438	1 867	
Secondaire	40,6	3 634		
Général	35 0	3 614	1 265	
Professionnel	5,6	4 782	268	
Total	100,0	3 606	3 575	31

Sources: Tableaux 5 et 3.

CS : commissions scolaires
EEP: établissements d'enseignement privés.

Ce tableau montre que si les établissements d'enseignement privé avaient la même composition de l'effectif scolaire que les commissions scolaires (selon l'ordre d'enseignement et le type de formation à l'enseignement ordinaire), alors la dépense par élève dans le réseau privé aurait été de 3 575 $. Celà représente une diminution de 31 $ par élève.

Dans ce contexte, l'écart entre la dépense par élève du réseau public par rapport au privé, aurait été de 108 $ (77 $ + 31 $).

L'effet des différences dans la composition de l'effectif scolaire sur l'écart entre la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés pour l'enseignement et le soutien n'est que de 31 $ en raison de la faible différence entre les dépense par élève du primaire et du secondaire privé.

Cette faible différence s'explique elle même, en bonne partie, par la présence des écoles de la communauté ethnique juive qui augmente la dépense par élève de l'enseignement primaire du réseau privé.

CONCLUSION

Notre étude a permis d'estimer la dépense par élève des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986. Nous avons étudié les écarts qui existent aussi bien globalement au niveau des réseaux que selon l'ordre d'enseignement et le type de formation.

Selon nos estimations, en 1985-1986, les commissions scolaires dépensaient 4 603 $ par élève pendant que les établissements d'enseignement privés dépensaient 3 748 $. Le coût par élève des commissions scolaires par rapport aux établissements d'enseignement privés était donc supérieur de 855 $ et représentait 22,8 p. 100.

Cet écart global par élève s'explique en bonne partie par le service de la dette (321 $, soit 37,5 p. 100), le transport scolaire (269 $ ou 31,5 p. 100), les activités auxiliaires et communautaires ((4) $ ou 0,5 p. 100) et par les services aux EDAA (192 $, soit 22,5 p. 100).

Il reste un écart de 77 $ par élève, soit 9,0 p. 100 de l'écart global. **Par rapport aux établissements d'enseignement privés, il représente 2,1 p. 100 de la dépense par élève.**

Cet écart de 77 $ par élève s'explique par deux facteurs qui agissent dans des sens opposés. D'une part le coût des enseignants par élève, plus élevé dans les commissions scolaires que dans les établissements d'enseignement privés, contribue à augmenter l'écart de 134 $. D'autre part, les autres personnels et les autres coûts, moindres dans le réseau public, contribuent à baisser cet écart de 57 $.

En ce qui concerne l'écart entre les réseaux dans le coût par élève des enseignants des commissions scolaires (134 $), le rapport élèves-enseignant explique 84 $ (62,7 p. 100) et la masse salariale par enseignant explique 50 $ (37,0 p. 100).

Quant à la répartition de l'écart de 57 $ par élève, attribué aux autres personnels et aux autres coûts, nous ne pouvons pas l'analyser davantage actuellement selon la méthode que nous avons adoptée dans cette étude. Le manque d'information suffisamment détaillée et comparable sur les établissements d'enseignement privés en est la raison.

Il faut remarquer que l'écart entre la dépense par élève pour l'enseignement et le soutien (excluant les EDAA) des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés n'est que de 77 $ à cause de la composition de la clientèle relativement plus coûteuse dans le réseau privé. Si on avait une composition de clientèle comparable, cet écart aurait été de 108 $ par élève (3,0 p. 100).

Si des informations plus complètes, surtout concernant l'enseignement privé, devenaient disponibles, cette étude pourrait être mise à jour et approfondie.

ANNEXE 1

FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS EN 1985-1986

REVENUS

La majeure partie des revenus des commissions scolaires (92,2 p. 100) provient du gouvernement du Québec. L'impôt foncier scolaire est la deuxième source de financement en importance (4,8 p. 100). Les autres revenus proviennent principalement du gouvernement du Canada, des gouvernements municipaux, d'individus ou d'entreprises, d'intérêts sur les arrérages de taxes et de frais de scolarité dans le cadre des ententes entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les revenus des commissions scolaires en 1985-1986 sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Revenus des commissions scolaires selon la provenance, secteur des jeunes[1], 1985-1986, (en millions de dollars)

Provenance des revenus	Millions de $	%
1- Imposition locale	218,2	4,8
2- Gouvernement du Québec	4 243,3	92,2
3- Gouvernement du Canada	15,1	0,3
4- Gouvernements municipaux	6,4	0,1
5- Autres sources	119,8	2,6
Total	4 602,8	100,0

1 Excluant les activités auxiliaires et communautaires.

Source: Rapports financiers des commissions scolaires.

En ce qui concerne **l'enseignement privé**, le gouvernement du Québec subventionne les établissements privés déclarés d'intérêt public ou reconnus aux fins de subventions. La subvention comprend un montant de base pour chaque élève inscrit dans un établissement privé et un montant pour tenir compte de la valeur locative des bâtiments utilisés aux fins de l'enseignement. Cette subvention constitue, en 1985-1986, 63,6 p. 100 des revenus des établissements privés. Les frais de scolarité, pour leur part, représentent 23,2 p. 100. Les autres revenus (13,1 p. 100), proviennent principalement d'individus, de compagnies et d'autres organismes.

Les revenus des établissements d'enseignement privés en 1985-1986 sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2: Revenus des établissements d'enseignement privés selon la provenance, secteur des jeunes[1], 1985-1986 (en millions de dollars)

Provenance des revenus	Millions de $	%
1- Gouvernement du Québec	181,0	63,6
1.1 Montant de base	167,4	58,8
1.2 Valeur locative	13,6	4,8
2- Organismes scolaires	0,3	0,1
3- Frais de scolarité	56,0	23,2
4- Autres	37,5	13,1
Total	284,8	100,0

1 Excluant l'enseignement aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les activités auxiliaires et communautaires.

Source: États des revenus et dépenses des établissements privés subventionnés, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement privé.

DÉPENSES

En 1985-1986, les commissions scolaires offraient l'enseignement à 993 168 élèves* du primaire et du secondaire. Cet enseignement a coûté environ 4,6 milliards de dollars, soit 4 603 dollars par élève.

L'activité d'enseignement et de soutien représente 84,2 p. 100 des dépenses. Viennent ensuite le service de la dette (8,5 p. 100) et le transport scolaire (6,8 p. 100).

Il convient de remarquer que les dépenses des commissions scolaires pour le service de la dette sont beaucoup plus importantes et peu comparables avec celles des établissements d'enseignement privés. Cela résulte des différences dans le mode de financement des immobilisations.

En fait, les immobilisations des commissions scolaires sont financées principalement par les emprunts à long terme. Par contre, la plupart des immobilisations des établissements d'enseignement privés ont été financées à même les revenus courants. Ces revenus proviennent des communautés religieuses, des individus, des corporations et des gouvernements.

En 1985-1986, les établissements d'enseignement privés subventionnés comptaient 78 426* élèves et dépensaient près de 300 millions de dollars, soit environ 3 748 dollars par élève.

---

* Les nombres d'élèves des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés sont présentés en équivalent du temps complet.

Les principales dépenses (96,2 p. 100) concernent les activités d'enseignement et de soutien. Le service de la dette et le transport scolaire représentent respectivement 1,9 p. 100 et 1,2 p. 100 des dépenses.

Les dépenses des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés pour le secteur des jeunes sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3: Dépenses des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés selon l'activité, secteur des jeunes, 1985-1986, (en millions de dollars).

Activité	Commissions scolaires		Établissements d'enseignement privés	
	Millions de $	%	Millions de $	%
1- Enseignement et soutien	3 953,5	84,2	282,9	96,2
2- Activités auxiliaires et communautaires (Déficit)[1]	22,8	0,5	2,1	0,7
3- Transport scolaire	310,3	6,8	3,4	1,2
4- Service de la dette	390,5	8,5	5,7	1,9
Total	4 577,1	100,0	294,1	100,0

[1] Aux activités auxiliaires et communautaires nous n'incluons dans les dépenses que le résultat net, soit l'écart entre les dépenses et les revenus.

Sources: Rapports financiers des commissions scolaires.
Etats des revenus et dépenses des établissements privés subventionnés, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement privé.

ANNEXE 2

ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ ETHNIQUE JUIVE

La particularité des écoles privées de la communauté ethnique juive réside dans le fait que par rapport à la moyenne des établissements d'enseignement privés, les dépenses pour l'enseignement et le soutien par élève sont nettement supérieures. Cet écart est de 20,9 p. 100 et il s'explique par les coûts d'enseignement des langues et culture d'origine.

Les effectifs scolaires de ces écoles représentent 3,3 p. 100 de la population scolaire des établissements d'enseignement privés. Leur importance est surtout remarquable à l'enseignement préscolaire et primaire où ces écoles représentent 36,9 p. 100 de l'effectif total. Au secondaire, ce pourcentage n'est que de 3,1 p. 100.

Du fait de la dépense par élève relativement forte et de l'effectif scolaire important, les écoles de la communauté ethnique juive contribuent à augmenter la dépense par élève des établissements d'enseignement privés. À l'échelle du réseau, cette contribution n'est que de 1,8 p. 100 (64 $ par élève), mais à l'enseignement primaire elle atteint 28,1 p. 100 (966 $ par élève). Au secondaire, elle est de 0,9 p. 100 (32 $ par élève).

L'effectif scolaire, les dépenses d'enseignement et de soutien par élève des écoles de la communauté juive ainsi que leur contribution à la dépense par élève des établissements d'enseignement privés sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Effectif scolaire, dépenses d'enseignement et de soutien par élève des écoles de la communauté juive et des établissements d'enseignement privés en 1985-1986, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation

Ordre d'enseignement et type de formation	Effectif scolaire normalisé			Dépenses d'enseignement et de soutien par élève				Écart (5-8)	
	EEP	ECJ	(3)÷(2) %	EEP	ECJ	%	EEP excluant les ECJ	$	%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Préscolaire et primaire	11 188	4 131	36,9	3 438	4 223	122,3	2 472	966	28,1
Maternelle 5 ans	410	341	83,2	3 438	4 223	122,3	2 472	966	28,1
Primaire	10 778	3 790	35,2	3 438	4 223	122,3	2 472	966	28,1
Secondaire	57 238	2 076	3,1	3 634	4 630	127,4	3 602	32	0,9
Général	66 068	2 076	3,1	3 614	4 630	128,1	3 581	33	0,9
Professionnel	1 170	-	-	4 782	-	-	4 782	-	-
Total	78 426	6 547	8,3	3 606	4 359	120,9	3 542	54	1,8

Sources: **Rapports financiers annuels des établissements d'enseignement privés pour 1986-1987.** Compilation de la DEED, DGRD, MEQ.
Données supplémentaires, DOEP, MEQ.

EEP: établissements d'enseignement privés.

ECJ: écoles de la communauté juive.

ANNEXE 3

ESTIMATION DES DÉPENSES POUR LES SERVICES AUX EDAA DES COMMISSIONS SCOLAIRES, SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LE TYPE DE FORMATION, 1985-1986

Tableau 1: Estimation du nombre des postes des enseignants attribués aux élèves réguliers et EDAA selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	EDAA		EDAA (total)	Autres (sans EDAA)	Total partiel, EDAA en classes ordinaires et autres	Proportion: EDAA en cl. ordinaires/ total partiel
	Classes spéciales (1)	Classes ordinaires (2)	(3)=(1)+(2)	(4)	(5)=(2)+(4)	(6)=(2)÷(5)
Préscolaire et primaire	3 565	2 390	5 955	26 629	29 019	0,078
Maternelle 5 ans	36	64	100	2 748	2 812	0,023
Primaire	3 529	2 326	5 855	23 881	26 207	0,083
Secondaire	3 368	1 346	4 714	23 771	25 117	0,058
Général	3 368	1 346	4 714	18 033	19 379	0,073
Professionnel	-	-	-	5 738	5 738	-
Total	6 933	3 736	10 669	50 400	54 135	0,069

Source: Fichier PERCOS. Estimation de la DEED, DGRD, MEQ.

Tableau 2: Dépenses d'enseignement des commissions scolaires, attribuables aux EDAA intégrés en classes ordinaires, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Dépenses d'ens. nettes indexées sans adaptation scolaire (1)	Ajustement pour le biais du SIF (2)	Dépenses d'ens. ajustées pour le biais du SIF (3 = 1 + 2)	Proportion des postes des ens. attribuables aux EDAA en classes ordin. par rapport au total	Dépenses d'ens. attribuables aux EDAA intégrés en classes ordinaires
Préscolaire et primaire	1 048 517 257		1 048 517 257		81 613 949
Maternelle 5 ans	90 216 392		90 216 392	0,023	2 074 977
Primaire	958 300 865		958 300 865	0,083	79 538 972
Secondaire	953 177 702	953 177 702	953 177 702		55 618 453
Général	801 852 915	761 896 619	761 896 619	0,073	55 618 453
Professionnel	151 324 787	191 281 083	191 281 083		
Total	2 001 694 959		2 001 694 959		137 232 402

Source: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** DEED, DGRD, MEQ, 1988.

Tableau 3: Dépenses d'enseignement et de soutien (nettes, indexées et ajustées) dans les commissions scolaires, excluant les EDAA, par élève, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Dépenses d'ens. nettes indexées ajustées sans adaptation scolaire (1)	Dépenses d'ens. excluant les dép. attrib. aux EDAA intégrés en classes ordinaires	Dépenses d'ens. excluant les dép. attrib. aux EDAA intégrés en classes ordinaires	Effectif scolaire normalisé excluant les EDAA	Dépenses d'ens. par élève excluant les EDAA	Autres dépenses par élève	Dépenses d'ens. et de soutien excluant les EDAA par élève
Préscolaire et primaire	1 048 517 257	81 613 949	966 903 308	525 015	1 842	1 220	3 062
Maternelle 5 ans	90 216 392	2 074 977	88 141 415	44 972	1 960	1 220	3 180
Primaire	958 300 865	79 538 972	878 761 893	480 043	1 831	1 220	3 051
Secondaire	953 177 702	55 618 453	897 559 249	359 236	2 499	2 099	4 598
Général	761 896 619	55 618 453	706 278 166	309 421	2 283	2 099	4 382
Professionnel	191 281 083	-	191 281 083	49 814	3 840	2 099	5 939
Total	2 001 694 959	137 232 402	1 864 462 557	884 250	2 109	1 574	3 683

Source: Benedykta Ristic, Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes). DEED, DGRD, MEQ, 1988.

Tableau 4: Dépenses de soutien à l'enseignement dans les commissions scolaires excluant les EDAA (intégrés en classes ordinaires et non intégrés), par élève, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Proportion des postes EDAA/total (autres + EDAA)	Dépenses de soutien des CS incluant les EDAA	Dépenses de soutien attribuables aux EDAA	Dépenses de soutien des CS excluant les EDAA	Dépenses de soutien excluant les EDAA par élève	Dépenses de soutien par élève EDAA
Préscolaire et primaire	-	722 175 875	125 873 839	596 302 036	1 136	1 874
Maternelle 5 ans	0,035	55 966 055	1 958 812	54 007 243	1 201	2 127
Primaire	0,186	606 209 820	123 915 027	542 294 793	1 130	1 870
Secondaire	-	841 437 598	158 434 245	683 003 353	1 901	3 796
Général	0,215	736 903 467	158 434 245	578 469 222	1 870	3 796
Professionnel	-	104 534 131	-	104 534 131	2 099	-
Total	-	1 563 613 473	284 308 084	1 279 305 389	1 611	2 610

Source: Benedykta Ristic, Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes). DEED, DGRD, MEQ, 1988.

Tableau 5: Comparaison des dépenses d'enseignement et de soutien ainsi que des dépenses de fonctionnement totales dans les commissions scolaires, incluant et excluant les EDAA, par élève, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Dépenses d'ens., d'adapt. scol. et du soutien par élève (incluant les EDAA)	Dépenses d'ens. et du soutien par élève excluant les EDAA	Écart		Dépenses de fonctionnement par élève des CS	
			en $	par rapp. aux EEP	Incluant les EDAA	Excluant les EDAA
Préscolaire et primaire	3 229	3 062	167	(376)	3 576	3 409
Maternelle 5 ans	1 618	1 590	28	(202)	1 792	1 764
Primaire	3 229	3 051	178	(387)	3 576	3 398
Secondaire	4 811	4 598	243	964	6 131	5 888
Général	4 685	4 382	303	768	5 975	5 672
Professionnel	5 939	5 939	-	1 157	7 229	7 229
Total	3 875	3 683	192	95	4 603	4 411

Source: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes)**. DEED, DGRD, MEQ, 1988.

ANNEXE 4

Estimation de la contribution des facteurs explicatifs d'un écart entre deux variables données[1].

Soit deux identités:

$$X_1 \equiv R_1 \times S_1 \times T_1$$
$$X_2 \equiv R_2 \times S_2 \times T_2$$

Effectuons le rapport suivant

$$\frac{X_2}{X_1} = \frac{R_2 \times S_2 \times T_2}{R_1 \times S_1 \times T_1}$$

D'où,

$$1 + \frac{X_2 - X_1}{X_1} = \left(1 + \frac{R_2 - R_1}{R_1}\right) \times \left(1 + \frac{S_2 - S_1}{S_1}\right) \times \left(1 + \frac{T_2 - T_1}{T_1}\right)$$

Simplifions l'écriture:

$$1 + V = (1 + W) \times (1 + Y) \times (1 + Z)$$

où:

$$V = \frac{X_2 - X_1}{X_1}, W = \frac{R_2 - R_1}{R_1}$$

$$Y = \frac{S_2 - S_1}{S_1}, Z = \frac{T_2 - T_1}{T_1}$$

---

1 On utilise la méthode d'estimation de la contribution des facteurs décrite dans cette annexe pour, par exemple, déterminer la contribution de chaque facteur explicatif de la différence entre le coût par élève des enseignants des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés (voir la chapitre 2.3 - Coût par élève des enseignants).

Effectuons le produit des éléments de droite de l'équation:

$$V = W + Y + Z + WY + WZ + YZ + WYZ$$

«V» est l'écart relatif entre les deux variables X_2 et X_1 ($V = (X_2 - X_1)/X_1$). La contribution de chaque facteur à cet écart est déterminée comme suit:

i) Le facteur «R»

$$W + \frac{WY}{2} + \frac{WZ}{2} + \frac{WYZ}{3} = A$$

ii) Le facteur «S»

$$Y + \frac{WY}{2} + \frac{YZ}{2} + \frac{WYZ}{3} = B$$

iii) Le facteur «T»

$$Z + \frac{WZ}{2} + \frac{YZ}{2} + \frac{WYZ}{3} = C$$

où

$$A + B + C = V$$

En procédant de cette façon, on mesure la contribution directe et indirecte de chaque facteur[1].

---

1 Pour illustrer, prenons l'exemple simplifié suivant. Un travailleur à qui on accorde une augmentation de son traitement horaire de 10 p. 100 et un accroissement du nombre d'heures travaillées de 20 p. 100 voit son revenu augmenter de 32 p. 100. Ce dernier pourcentage est égal à la somme des deux premiers plus leur produit: (0,10 + 0,20) + (0,10 X 0,20) = 0,32. La contribution directe de la variation de la rémunération horaire au taux d'augmentation du revenu est de 10 points de pourcentage et celle de la variation du nombre d'heures travaillées de 20 points de pourcentage. L'interaction entre ces facteurs explique les 2 autres points de pourcentage et est répartie à parts égales entre eux. La contribution indirecte de chaque facteur est donc d'un point de pourcentage et leur contribution totale est respectivement de 11 et 21 points de pourcentage (11 + 21 = 32).

La contribution de chaque facteur à l'écart absolu entre les deux variables ($X_2 - X_1$) est la suivante:

i) Le facteur «R»

$$\frac{A}{\nabla} \times (X_2 - X_1) = AX_1 = a$$

ii) Le facteur «S»

$$\frac{B}{\nabla} \times (X_2 - X_1) = BX_1 = b$$

iii) Le facteur «T»

$$\frac{C}{\nabla} \times (X_2 - X_1) = CX_1 = c$$

où

$$a + b + c = X_2 - X_1$$

Source: Marius Demers, L'effort financier en éducation. Une comparaison Québec-Ontario 1972-1973 à 1985-1986. DEED, DGRD, MEQ.

ANNEXE 5

ESTIMATION DU COÛT DES ENSEIGNANTS EN ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ, SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LE TYPE DE FORMATION, 1985-1986

PARTIE I

COMMISSIONS SCOLAIRES

Tableau 1: Estimation du personnel enseignant et du rapport élèves normalisés par enseignant des commissions scolaires, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986 (excluant les enseignants en surplus)

Ordre d'enseignement et type de formation	Nombre d'enseignants en ETC		Rapport: effectifs normalisés/ enseignants en ETC (excluant les EDAA)
	Incluant les EDAA	Excluant les EDAA	
Préscolaire et primaire	32 011	26 056	20,1
Maternelle 5 ans	2 815	2 715	16,6
Primaire	29 196	23 341	20,6
Secondaire	26 335	21 621	16,6
Général	21 451	16 464	18,8
Professionnel	4 884	5 029	9,9
Total	58 346	47 677	18,5

Source: Tableau 2 et l'annexe 3.

Tableau 2: Distribution des enseignants (en nombre et en ETC) selon l'ordre d'enseignement, le type de formation et le statut d'emploi, 1985-1986

	Préscolaire			Primaire			Secondaire				
	Classes spéciales	Classes ordinaires	Total	Classes spéciales	Classes ordinaires	Total	Classes spéciales	Formation de base	Formation profess.	Total	TOTAL
Temps plein en surplus(nombre)	4	36	36	67	513	578	91	1426	739	2256	2880
Autres à temps plein(nombre)	37	2736	2773	3828	25622	29150	3368	19519	3911	26799	58712
Total à temps plein(nombre)	37	2772	2809	3893	26135	29728	3459	20946	4650	29055	61592
Temps plein en surplus(ETC)	0	33	33	60	480	540	86	1354	709	2150	2723
Autres à temps plein(ETC)	32	2476	2508	3267	23976	27243	3199	18402	3752	25352	55103
Total à temps plein(ETC)	32	2509	2541	3327	24456	27783	3285	19756	4461	27502	57826
Temps partiel(nombre)	10	474	487	389	2436	2825	144	1099	201	1444	4756
Temps partiel(ETC)	6	301	307	278	1675	1953	106	749	128	983	3243

Note: Les nombres "Temps plein en surplus(ETC)" et "Autres à temps plein(ETC)" sont estimés à partir des proportions "Total à temps plein(ETC)" par rapport à "Total à temps plein(nombre)". Les autres données sont toutes observées à partir de PERCOS 1985-1986.

Source: Estimation de la DEED, DGRD, MEQ (1988-03-31).

Tableau 3: Dépenses des commissions scolaires pour la rémunération et la contribution de l'employeur aux avantages sociaux des enseignants applicables aux activités d'enseignement et d'adaptation scolaire, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Rémunération indexée	Avantages sociaux	Total partiel	Dép. de rémun. et av. sociaux ajustées (biais du SIF)	Dép. de rémun. et av. sociaux ajustées, incl. adapt. scolaire
1. Enseignement	1 805 894 023	125 444 752	1 931 338 780		
Préscolaire & primaire	952 791 922	67 235 309	1 020 027 231		1 161 028 234
Maternelle 5 ans	82 835 819	5 813 147	88 648 966		90 933 162
Primaire	869 956 103	61 422 162	931 378 265		1 070 045 072
Secondaire	853 132 136	58 209 413	911 311 549	911 311 549	1 054 664 736
Général	725 831 370	49 517 705	775 349 575	736 714 047	880 057 234
Professionnel	127 270 236	3 691 738	135 961 974	174 597 502	174 597 502
2. Adapt. scolaire					
Préscolaire & primaire	266 122 569	18 221 621	284 344 190		
Préscolaire	2 183 423	150 773	2 334 196		
Primaire	129 697 101	3 969 706	133 666 807		
Secondaire	134 242 045	9 101 142	143 343 187		
Total	2 072 016 597	143 666 373	2 215 682 970		2 215 682 970

Sources: Rapports financiers annuels des commissions scolaires, 1985-1986.

Benedykta Ristic, Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes). DEED, DGRO, MEQ, 1988.

Tableau 4: Calcul des dépenses ajustées pour l'enseignement secondaire général et professionnel des commissions scolaires, 1985-1986

Type de formation en enseignement secondaire	Nombre d'enseignants		Selon le SIF	Dépenses par enseignant selon le SIF	Dépenses ajustées
	Dépenses indexées nettes	Selon la formation des élèves			
Générale	775 349 575	21 776	22 918	33 831	736 714 047
Professionnelle	135 961 974	4 877	3 735	36 402	174 597 502
Total	911 311 549	26 653	26 653	34 192	911 311 549

Source: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** DEED, DGRD, MEQ, 1988.

PARTIE 2

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

Tableau 5: Effectif scolaire, le nombre d'enseignants, la masse salariale par enseignant et le rapport élèves-enseignant des EEP, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Effectif scolaire normalisé	Nombre d'enseignants en ETC	Masse salariale par enseignant	Rapport élèves-enseignant
Préscolaire et primaire	11 138	589	34 305	19,0
Secondaire	67 238	3 475	37 502	19,3
Général	66 063	3 396	37 669	19,5
Professionnel	1 170	79	30 325	14,8
Total	78 426	4 064	37 038	19,3

Sources: **Annuaire 1986-1987**, AIES.

Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes)**. DEED, DGRD, MEQ, 1988.

1. Calcul des enseignants pour le primaire (présc. + prim.)

Échantillon des écoles privées qui offrent l'enseignement primaire exclusivement:

Code d'école	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants (TC + TP)[1]
1) 669 547	460	23
2) 330 507	100	6
3) 180 506	390	19
4) 140 509	84	5
5) 290 515	482	25
6) 340 516	341	25
7) 109 503	210	7
8) 290 570	873	71
Total	2 940	181

1 TC= temps complet, TP= temps partiel.

Le pourcentage du TC=0,71 est estimé à partir des données de l'Annuaire de l'AIES.

TP = 181 - 129 = 52
ETC= 52 + 2 + 129 = 26 + 129 = 155

Rapport: élèves-enseignant en ETC = 2 940 ÷ 155 = 19,0

Estimation du nombre d'enseignants au primaire + maternelle 5 ans =

Effectif ÷ rapport élèves-enseignants = 11 188 ÷ 19,0 = 589

2. Calcul des enseignants pour l'enseignement secondaire général (selon l'Annuaire)

Enseignants (101 EEP)		Effectif scolaire du secondaire général
TC	= 2 272	53 209
TP	= 926	
Total	= 3 198	

Par rapport au total de l'enseignement général privé:
Effectifs: 53 209 ÷ 66 068 = 30,537 p. 100

Extrapolation du nombre d'enseignants pour l'enseignement général privé:

TC	= 2 272 ÷ 0,80537	= 2 821
TP	= 926 ÷ 0,80537	= 1 150
Total	=	3 971

Calcul de l'ETC des enseignants en enseignement général privé

TC =	2 821
TP = 1 150 ÷ 2 =	575

Total en ETC = 3 396

Rapport élèves-enseignant = 66 068 ÷ 3 396 = 19,5

Masse salariale par enseignant = 125 499 323 ÷ 3 396 = 36 955 $

Tableau 6: Personnel enseignant à temps complet et à temps partiel ainsi que rapport élèves-enseignant des établissements privés d'enseignement secondaire professionnel au 30 septembre 1986

Établissements privés d'enseignement secondaire professionnel	Nombre d'enseignants				Rapport élèves-enseignant
	Temps complet	Temps partiel	Total	Équivalent temps complet[1]	Équivalent temps complet
Total de 11 établissements	66	26	92	79	14,8

Sources: **Rapports financiers annuels des établissements d'enseignement privés, 1985-1986.**
Compilation CEED, DGRD, MEQ.

1 Pour calculer le nombre d'enseignants en équivalent du temps complet, au nombre d'enseignants à temps complet nous avons ajouté la moitié du nombre d'enseignants à temps partiel. Cela suppose qu'en moyenne, les enseignants à temps partiel travaillent 50 p. 100 du temps complet.

Tableau 7: Dépenses pour les salaires et les avantages sociaux des enseignants attribuables à l'activité de l'enseignement des établissements d'enseignement privés, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Salaires de l'act. ens. (form. gén. et profes.)	Indexation	Avantages sociaux	Total
Préscolaire et primaire	18 003 071	282 114	1 920 717	20 205 902
Maternelle 5 ans	658 912	10 325	70 298	739 535
Primaire	17 344 159	271 789	1 850 419	19 466 367
Secondaire	117 530 182	2 461 706	10 328 498	130 320 386
Général	115 334 747	2 425 356	10 164 576	127 924 679
Professionnel	2 195 435	36 350	163 922	2 395 707
Total	135 533 253	2 743 820	12 249 215	150 526 288

Sources: Benedykta Ristic, **Estimation des coûts par élève dans les établissements d'enseignement privés selon l'ordre d'enseignement et le type de formation en 1985-1986 (secteur des jeunes).** DEED, DGRD, MEQ, 1988.

ANNEXE 6

Tableau 1: Dépense par élève pour les autres personnels et les autres coûts des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation, 1985-1986

Ordre d'enseignement et type de formation	Commissions scolaires			Établissements d'enseignement privés			Écarts
	Enseignement et soutien (excluant les EDAA)	Coût des enseignants	Autres personnels et autres coûts	Enseignement et soutien	Coût des enseignants	Autres personnels et autres coûts	
Préscolaire et primaire	3 062	1 804	1 258	3 438	1 806	1 632	(374)
Maternelle 5 ans	3 180	1 935	1 245	3 428	1 806	1 632	(434)
Primaire	3 051	1 788	1 263	3 438	1 806	1 632	(369)
Secondaire	4 598	2 412	2 186	3 634	1 943	1 691	495
Général	4 382	2 182	2 200	3 634	1 936	1 698	502
Professionnel	5 939	3 611	2 328	4 782	2 048	2 734	(406)
Total	3 683	2 053	1 630	3 588	1 919	1 669	(39)

Sources: Tableaux 9 et 10.

J'apprends

Ministère
de l'Éducation